



Petit Billantin

JOURNAL MUNICIPAL DE BILIEU

mai

SAMEDI 20

Villages du Lac de Paladru

Journée Intercommunale du Sport

SAMEDI 31

Paladru

Journée Handilac

Comité Handisport de l'Isère et clubs locaux

juin

VENDREDI 9 JUIN, 19 H 30

Espace Chartreuse, Bilieu

Réunion publique Centre Bourg

Municipalité de Bilieu

SAMEDI 16, 19 H 30

Salle Vercors, Bilieu

Réunion publique Centrale solaire citoyenne



SAMEDI 17, 9 H 30

Stade de foot de Bilieu

Tournoi inter-hameaux

FC Bilieu

DIMANCHE 18

Base nautique du lac de Paladru

Fête du nautisme

Yacht Club Grenoble Charavines

SAMEDI 24

Bilieu

Kermesse du Sou des Écoles

SAMEDI 24

Bilieu

Fête de la Musique

DoRéMiFaSoLa

DIMANCHE 25

Base du SPAC, Charavines

Peintres in situ, voir Peindre

AME et SPAC

juillet

SAMEDI 1^{ER}

Voie verte

Animations autour du vélo

CAPV, Bilieu et Montferrat

SAMEDI 22

Bilieu

Concours de Pétanque

Regards Billantins

LUNDI 24

Charavines

Don de sang

Amicale des Donneurs de Sang du Lac Bleu

septembre

SAMEDI 9

Montferrat

Forum Intercommunal des Associations

SAMEDI 23

Bilieu

Fête de Ninon Soleil



ÉTAT CIVIL 2016

Suivant les dispositions de l'article 9 du code civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée; ne sont publiés que les actes pour lesquels nous avons eu l'accord des intéressés ou des familles.

naissances

BELLIN Giulian 19 juillet

BROUTIN Lucas 6 juillet

DENUNCQ Lhéona 5 octobre

GALIBERT Laura 29 juillet

MEUNIER-CARUS-VINCENT Zacharie 9 novembre

MONIN Constance 21 mai

PAVESI Andréa 25 novembre

mariages

GRONDIN Frédéric et CHARLES Coralie 17 septembre

JOHN Lewis et LARDIC Alexandra 5 novembre

LÉO Sébastien et RIEUPOUILH Lucile 29 octobre

décès

COMMANDEUR Robert 28 mai

BLANC Henri 13 juillet

BUDILLON Marcel 14 mai

JACQUIER-LAFORGE Dominique 9 novembre

THONNÉRIEUX Bruno 25 décembre



sommaire

- ÉDITO p. 3
- BUDGET p. 4
- LA MUNICIPALITÉ p. 6
- LES ASSOCIATIONS p. 11
- LES HABITANTS p. 14
- ENVIRONNEMENT p. 14
- CULTURE p. 15
- AGENDA p. 16
- ÉTAT CIVIL 2016 p. 16

• • • municipal • • • culture • • • environnement • • • associations • • • habitants

NUMÉROS UTILES

Pour connaître **Les pharmacies de garde**
04 76 91 10 99.

Les numéros d'urgence

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Appel d'urgence européen 112

Accueil sans abri 115

Enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons de Lyon

04 72 11 69 11

MAIRIE

Horaires d'ouverture

lundi et mardi
de 16 h à 18 h 30

mercredi
de 8 h 30 à 11 h 30

jeudi
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 18 h 30

samedi
de 8 h 30 à 12 h

Permanences de M. le maire

Sur rendez-vous
au 04 76 06 62 41



NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral du 3 avril 1990 a fixé la réglementation en matière d'utilisation des appareils bruyants.

Les jours ouvrables : 8 h - 12h et 14h - 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

COLLECTE DES DECHETS

Les heures de collecte des poubelles sur notre commune ont changé courant avril : la collecte a lieu les mercredis ou lundis, suivant les bacs de tri, à partir de 11h.

Afin que les poubelles ne soient pas trop longtemps présentes en bord de route (occasionnant gêne au voisinage, pollution visuelle, gêne éventuelle à la circulation), **il faut sortir les poubelles le matin avant 11h et les rentrer le jour même...** en pensant à laisser libre l'accès aux boîtes aux lettres afin que le facteur puisse effectuer sa tournée dans de bonnes conditions.



Ces investissements que nous portons à Biliu, pour améliorer notre cadre de vie, promouvoir le respect de l'environnement et favoriser le vivre ensemble.

A l'heure où j'écris ces lignes la France a donc un nouveau président.

Chacun le sait, notre pays est à la croisée des chemins et les défis qui attendent le nouveau président et ses équipes sont immenses. Parmi ceux-ci figurent la nécessité d'un traitement équitable des différents territoires.

En effet, au-delà des grandes métropoles ou des villes centres qui bénéficient, aujourd'hui, de toutes les attentions et d'une fraction toujours plus importante des ressources de la nation, une part non négligeable de l'avenir du pays se joue également dans nos zones rurales ou périurbaines.

L'État doit garantir aux collectivités locales et particulièrement aux plus petites d'entre-elles les moyens de leur autonomie. Il est donc indispensable que la baisse des dotations soit stoppée et que nous puissions compter sur des ressources propres dont nous conserverons la maîtrise.

Il en va de l'avenir même de nos communes qui représentent, aujourd'hui encore, une part importante des investissements locaux permettant ainsi le maintien d'emplois de proximité et répondant aux besoins des populations.

Ces investissements que nous portons à Biliu, pour améliorer notre cadre de vie, promouvoir le respect de l'environnement et favoriser le vivre ensemble.

Malgré cela, nous souhaitons que la contribution des citoyens aux dépenses publiques demeure dans des limites raisonnables. En 2017, le conseil municipal a donc décidé de ne pas faire évoluer les taux des taxes communales.

Le budget 2017, dont vous découvrirez le détail dans les pages de ce magazine, est donc porteur d'une vision d'avenir pour notre village tout en favorisant l'utilisation, au plus juste, des deniers publics.

Cette année va être marquée par l'aménagement de notre centre village, des équipements nouveaux vont voir le jour à proximité des logements, prochainement réalisés par notre partenaire SDH.

Afin de vous apporter l'information la plus complète sur le sujet, je vous donne rendez-vous pour **une réunion publique à l'Espace Chartreuse le vendredi 9 juin à 19 h 30.**

Jean-Yves Penet,
maire de Biliu



LE BUDGET 2017 OBJECTIF ÉQUILIBRE POUR DES INVESTISSEMENTS MAINTENUS

Le budget 2016 avait été construit pour trouver les moyens de sortir de la dépendance aux dotations publiques, qui sont et seront encore à la baisse.

De la même façon, il avait aussi pour objectif de reconstituer progressivement une capacité d'autofinancement et par la même occasion une marge de manœuvre dans les besoins de financement.

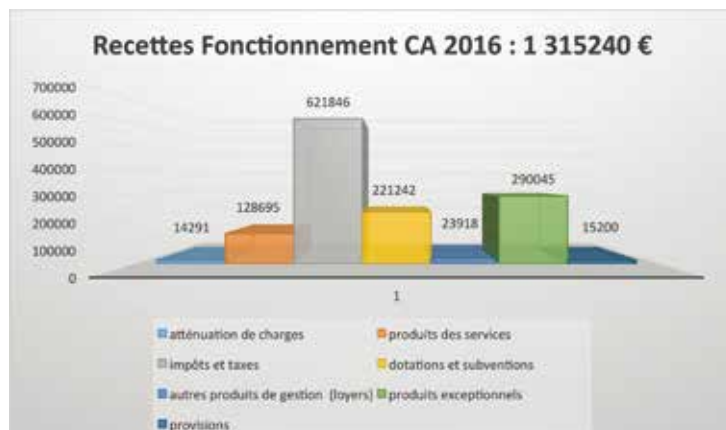
Les choix d'une augmentation mesurée des taux de contributions directes comme de la réduction des coûts de fonctionnement devaient ainsi assurer le socle d'une stratégie aussi indispensable que raisonnable pour maintenir les investissements pour notre collectivité sur les années à venir.

BUDGET 2016 : LES OBJECTIFS FIXÉS ONT ÉTÉ ATTEINTS

Le compte administratif 2016 se termine avec un résultat positif de 715 271,85 €.

Ce résultat s'appuie sur trois éléments principaux :

- la maîtrise globalement satisfaisante des dépenses de fonctionnement : grâce aux efforts constants des élus et du personnel communal, les dépenses ont été réduites de -4,3% par rapport au CA 2015 (soit une baisse de -6% par rapport au budget primitif) ;
- le décalage de certains investissements sur 2017 dont le remboursement de la Maison Monin, la participation aux travaux du club house du Tennis Club de Charavines, la révision du PLU,... ;
- la mise en place en cours d'année d'un budget annexe pour l'enregistrement anticipé de la vente de terrains communaux (route René Imperiali et Route du Tissage) destinés à la réalisation de lotissements pour un montant évalué à 240 k€.



LES FAITS MARQUANTS DU FONCTIONNEMENT 2016

Dépenses budgétées : 1 045 259 €

Dépenses réalisées : 795 513 €

Hors Fonds de roulement, les dépenses réelles budgétées étaient de 847 000 €, ce qui représente une baisse réelle de -6%.

-3% sur les charges à caractère général : grâce à des économies sur l'entretien des bâtiments ainsi que le début de l'effet de la meilleure gestion de l'éclairage Public (-2 000 € d'économie sur une ½ année) ;
-0.8% sur les charges de personnel : soit une bonne maîtrise des frais avec notamment une baisse des coûts de personnels extérieurs, au prix toutefois d'une réorganisation en interne qui a mis les personnels de mairie à forte contribution ;

-21.3% sur les charges de gestion courante : baisse en grande partie due à un retard d'appel de participations aux dépenses intercommunales du "Tour du Lac" qui seront à prendre en compte au budget 2017 ;

-15% sur les charges financières : principalement due au décalage d'une échéance sur l'emprunt pour le remboursement de la maison Monin.

Recettes budgétées : 967 400 €

Recettes réalisées : 1 315 238 € (dont 290 045 € de cession de terrains non budgétées initialement)

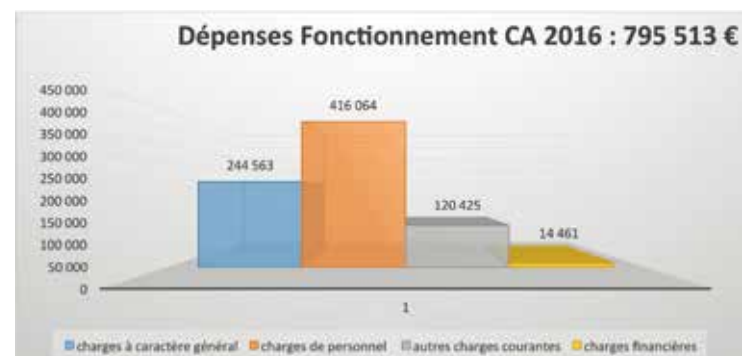
Hors Produits des ventes futures de ces terrains, soit 1 025 238 €, nous observons une hausse réelle de +6%.

+9.8% sur les produits des services : principalement lié aux meilleures recettes à la cantine et au camping où nous observons une amélioration notable de la gestion et des résultats depuis l'arrivée des nouvelles délégataires ;

+3.1% sur les impôts et taxes : avec l'effet de l'augmentation des contributions directes ;

+5.7% sur les dotations et subventions : la baisse des dotations a dans les faits été moins importante que celle qui avait été estimée au budget primitif.

Produits exceptionnels : + 290 000 € dont 240 000 € non budgétés initialement avec la prise en compte anticipée des recettes de cession des terrains (Imperiali et Tissage pour les lotissements).



LE RÉSULTAT DU BUDGET 2016

Le Compte Administratif du budget de Fonctionnement 2016 dégage au final un solde positif de 242 311,84 €.

Le Compte Administratif du budget d'Investissement 2016 dégage au final un solde positif de 383 000,80 €.

Après reprise des opérations d'ordre et des résultats reportés du budget 2015, les soldes à reporter au Budget Primitif 2017 sont donc de :

+ 326 971,05 € affectés en excédent de fonctionnement ;

+ 388 300,80 € affectés en résultat d'investissement.

Les objectifs de reconstitution d'une capacité d'autofinancement sont donc en partie réalisés.

Il faut toutefois avoir une vision pleine de prudence sur la gestion à moyen terme car d'une part nous avons anticipé des recettes de vente de terrains qui ne seront effectivement réalisées que fin 2017 ou début 2018, d'autre part certaines baisses de dépenses sont artificielles car simplement décalées (participations aux autres communes pour le service à la petite enfance par exemple).

Les années 2017 et 2018 étant celles des investissements dans la réalisation du projet Centre Bourg, il était par contre important d'être capables de réussir à se donner de nouvelles marges de manœuvre. C'est déjà un point très positif.

BUDGET PRIMITIF 2017 : INVESTIR EN RESTANT VIGILANT

L'élaboration du budget primitif 2017 s'appuie sur la recherche d'un "équilibre" durable.

Équilibre de notre gestion du fonctionnement, avec pour objectif constant d'être toujours plus attentif à la maîtrise des dépenses car c'est la garantie de pouvoir créer du résultat et de la capacité d'autofinancement.

Équilibre de notre endettement, avec la nécessité de rester en dessous d'un niveau d'engagement nous permettant de rembourser la dette sans que cela ne nuise ni au fonctionnement, ni à l'entretien régulier de la commune.

Équilibre de notre consommation de l'autofinancement, avec le souci d'en générer sur le long terme mais aussi de l'utiliser à bon escient, en complément ou en remplacement de l'endettement, qui même s'il reste peu coûteux, doit être circonscrit à un niveau limite.

LES PRINCIPAUX MARQUEURS DU BUDGET PRIMITIF 2017

Les dépenses de fonctionnement

Elles vont augmenter en 2017 (estimation de +15,8%) et cela ne va pourtant pas à l'encontre de notre objectif de maîtrise !

Les explications sont les suivantes :

- décision de gérer de nombreux travaux d'investissement en régie interne, en faisant appel à nos services techniques, disponibles et compétents, ce qui permet de réduire les coûts en comparaison avec la réalisation par des entreprises extérieures. C'est donc une dépense en charges à caractère général (+44 500 € pour les achats liés aux travaux) pour une économie plus importante au global ;
- besoin de pouvoir remplacer certaines absences de personnels en raison de problèmes de santé de longue durée (Charges de remplacement personnel = +24 700 €), les remplacements en interne avec réorganisation des tâches ayant des limites malgré le sens du service et l'engagement de nos agents ;
- anticipation des rattrapages de dépenses de subventions aux autres communes, les montants non facturés seront forcément régularisés en cours d'année (60 000 €) ;
- nouvel emprunt engagé mi 2017 pour financer les travaux du Centre Bourg pour un montant de 250 000 € qui génèrera une légère augmentation du montant global des intérêts.

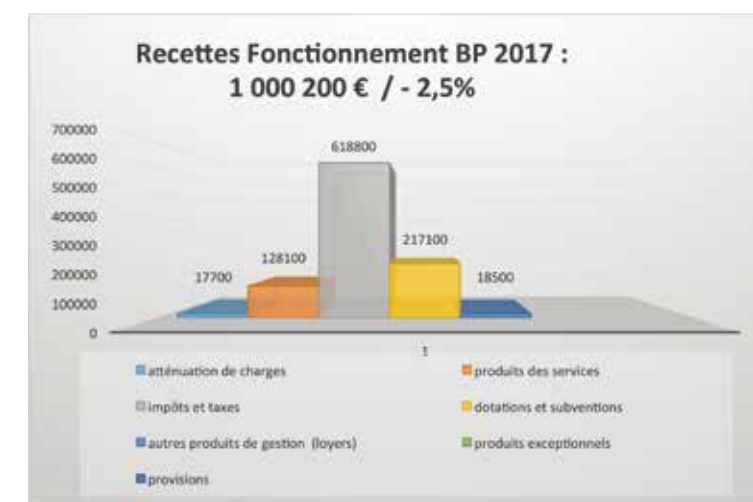
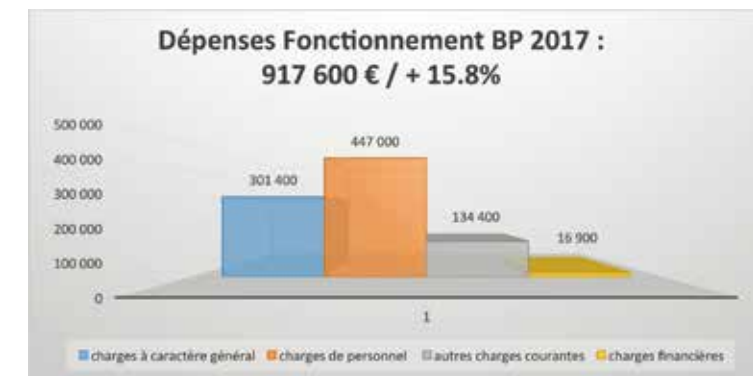
Les recettes de fonctionnement

Elles devraient baisser en 2017 au global d'environ 7%.

Les principaux faits marquants en sont les suivantes :

- désengagement confirmé de l'État qui va entraîner une baisse d'un montant de l'ordre de -12 000 € des dotations et subventions ;
- baisse des recettes de loyers (départ d'un locataire en cours d'année) ;
- petite baisse des recettes de fiscalité malgré une légère hausse mécanique des recettes de contributions directes ; le vote de taux communaux stabilisés confirme d'autre part la volonté de ne pas augmenter à nouveau la fiscalité communale sur le mandat ;
- la situation du camping qui est en constante amélioration et qui génère des ressources stables, ce qui n'était pas le cas sur le début du mandat au cours duquel nous avons subi un défaut de paiement des loyers du contrat de délégation.

Toutefois, malgré cette baisse globale des recettes, l'affectation du résultat 2016 qui est bien meilleur que celui des années précédentes permet d'avoir une réelle capacité d'autofinancement en cas de besoin et au final un meilleur équilibre du budget.



Le budget d'investissements

Les objectifs majeurs seront de mener à bien le projet Centre Bourg (565 000 €) et de gérer en régie interne, par souci d'économies, un certain nombre de travaux.

Avec un travail efficace des élus en charge du projet, le Centre Bourg sera par ailleurs subventionné pour environ 250 000 €, ce qui permet de limiter l'engagement d'un nouvel emprunt sur un montant de 250 000 €, le reste étant autofinancé.

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AU BUDGET PRIMITIF se répartissent de la façon suivante.

Investissements communaux

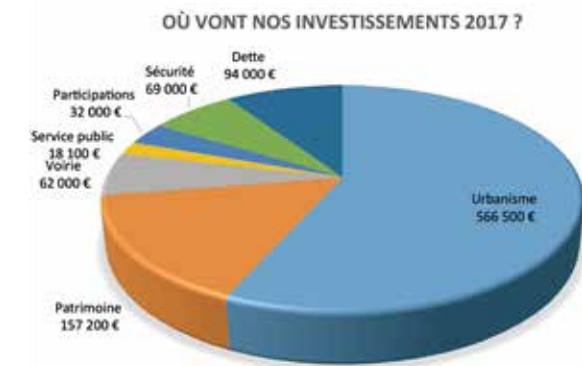
- travaux de la première tranche du Centre Bourg ;
- études et révision du PLU sur 2017 et 2018 ;
- 2^e tranche d'équipements informatique pour l'école (5 ordinateurs) ;
- 2^e tranche de renouvellement des lampes d'éclairage public ;
- travaux à l'étage de la mairie pour la création de bureaux (en régie, plus achat de mobiliers) ;
- mise en conformité PMR du camping, du groupe scolaire, de l'église et du cabinet d'infirmières (en régie) ;
- travaux de réfection des bâtiments communaux (menuiseries ancienne école, bandes de rives toiture mairie) ;
- travaux de voirie et de sécurité (route René Imperiali, chemin de Revatière) ;
- travaux d'aménagement de chemins piétonniers (en régie) ;
- travaux de réhabilitation du bâtiment aux Jardins de la curiosité partagée (en régie) ;
- travaux d'aménagement de la maison Monin pour les associations (en régie).

Plus les reports d'investissements non réalisés en 2016

- remboursement de la maison Monin.

Investissements intercommunaux

- participation à la construction des tennis couverts de Le Pin ;
- participation au réaménagement du club house du tennis de Chavannes.



→ L'année 2017 sera donc une année riche en projets qui vont se matérialiser sur la commune.

Des projets qui sont aussi la traduction des engagements pris auprès des Billantins en 2014 et qui, dans le plus grand respect de sa nature et de son histoire, vont modifier le paysage du village pour y apporter plus de centralité, plus de services, plus d'échanges et au final comme nous l'espérons, plus de qualité de vie pour tous ■

→ URGENT

La municipalité recherche dès septembre une personne pour tenir le POINT LECTURE hebdomadaire en lien avec la médiathèque de Chirens. S'adresser à la mairie.

→ COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

Le département de l'Isère est placé en vigilance sécheresse pour les eaux superficielles et souterraines. Cette décision n'impose pas de restriction particulière sur les usages de l'eau mais doit inciter chacun à une gestion la plus économe possible de la ressource, que ce soit à partir de prélèvement dans les cours d'eau, des nappes ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics. **Chaque citoyen doit être vigilant et faire preuve de civisme** pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieuse pour tous les usagers.



CAMPING saison 2017 DES TRAVAUX POUR L'ACCESSIBILITÉ

Après un état des lieux en 2016 sur les différents points d'accueil du public sur la commune, un plan d'actions de trois ans a été établi pour permettre l'accessibilité à toute personne handicapée (Personne à Mobilité Réduite, Mal-voyant, Mal-entendant...) à ces divers lieux. La démarche de mise aux normes d'accessibilité est obligatoire et contrôlée par la préfecture. Seul le cimetière a fait l'objet d'une dérogation et le délai pour la salle des Fêtes a été prolongé de trois ans supplémentaires.

Cette année, l'investissement est réalisé au camping principalement, avec la modification de l'accueil (tablette d'accueil abaissée, passage élargi, éclairage...), la création d'une place de stationnement en bas du camping et un accès au pré respectant les pentes autorisées. Ces travaux modifient l'aspect du camping, l'améliorent pour certains, modifient la perception "naturelle" pour le pré mais conduisent à un accès pour tous, en respectant la législation en vigueur.

Par ailleurs, Ophélie et Fleur auront le plaisir d'accueillir touristes et Billantins pour cette troisième saison au camping. Nous leur souhaitons une belle saison ensoleillée.

L'accès au Pré sera cette année encore soumis à la possession d'une carte d'accès avec photo. Cette carte pourra être demandée par les gérantes du camping ou leur personnel. Les habitants de Biliu de plus de 15 ans peuvent retirer leur carte d'accès au Pré à la mairie, munis d'une photo et sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone etc.). La carte "Découverte" pour les gîtes et hébergements de loisirs de Biliu est aussi reconduite.

Rappelons les conditions d'accès et les bonnes pratiques à respecter

- le titulaire de la carte est autorisé à être accompagné par deux personnes de son choix maximum par jour ;
- le Pré n'est pas une plage. Il est interdit pour le public de se baigner sur l'ensemble du territoire communal, conformément à l'Arrêté Préfectoral n°2014104-0047 du 14 avril 2014 ;
- le Pré est ouvert de 8 h à 21 h (heure de départ maximale) ;
- les enfants de moins de 15 ans doivent être accompagnés par un adulte ;
- pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les animaux ne sont pas admis sur le Pré ;
- tous les cycles et vélos doivent être rangés à l'entrée du camping (emplacement réservé ou parking). Ils sont formellement interdits sur le Pré ;
- le pique-nique hors sac est toléré uniquement à midi et pour le goûter (Pas de barbecue, ni d'installation table, chaises, etc.) ;

Nous soulignons aussi le fait que l'accès au ponton est interdit aux personnes n'ayant pas de bateau amarré et ne doit pas servir de plongeoir.



CENTRE BOURG

Les travaux du centre bourg se dérouleront de juin à septembre 2017 et les travaux logements de juin 2017 à juillet 2018.

Une réunion publique aura lieu le 9 juin à 19 h 30 à l'Espace Chartreuse.

SERVICE CIVIQUE... Service civique : Biliu s'engage

La commune de Biliu a recruté une jeune billantine dans le cadre du service civique, à compter du 1^{er} juin 2017.

Elle sera chargée de missions en lien avec le développement durable avec deux axes principal : l'autonomie alimentaire (produire et consommer local) et le développement des modes de déplacement doux. Avec une attention particulière portée aux jeunes générations et la volonté de bâtir un véritable plan de transition communal.

CARTES D'IDENTITÉ à portée de clic !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>
 - Je gagne du temps
 - Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition, équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture, la mairie de Biliu ne délivre donc plus de cartes d'identité) en n'oubliant pas les pièces justificatives. Attention, certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente
 - Mon titre est plus sûr
- Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

La Parole à Réagir Ensemble "Réagir Ensemble"

n'a pas souhaité s'exprimer dans ce Bulletin municipal.

ET SI ON PARLAIT DES NAP

Voilà maintenant deux ans que notre Projet éducatif de territoire (PEDT) est mis en place, afin de modifier et améliorer les rythmes des enfants.

Un bilan en a été dressé lors d'une commission scolaire élargie avec les différents partenaires de l'école : élus, enseignants, parents, animateurs. Chacun à son niveau a pu exprimer son avis.

Les parents sont dans l'ensemble satisfaits de l'organisation et des activités proposées riches et variées. Une demande est exprimée : que les horaires des maternelles correspondent aux horaires des primaires à savoir Nap jusqu'à 16 h 45.

Les enseignants notent que dans l'ensemble ça fonctionne bien malgré quelques "couac" parfois en début de période. Ils précisent également que ce temps est long pour les enfants de maternelle.

Les animateurs sont satisfaits de l'organisation. Pour certains le temps est un peu court compte tenu des déplacements.

Les élus remercient encore les animateurs pour leur grande compétence et la richesse des activités proposées, louent leur dévouement et leur assiduité. Sans eux ces temps périscolaires ne seraient pas ce qu'ils sont. Ils remercient également l'équipe enseignante pour son implication et sa disponibilité si besoin.

Les Atsem qui prennent en charge les enfants de maternelle avec beaucoup d'ardeur et de disponibilité constatent cependant que ce temps est long pour les petits qui sont fatigués et donc moins réceptifs.



D'ici la fin de l'année une réflexion sera menée sur les Nap en maternelle

Les horaires à faire ou non correspondre avec ceux des primaires. L'opportunité même de ces activités : faut-il les reconduire ou les abandonner au profit d'une sortie du plus grand nombre à 15 h 45.

Les Nap en chiffres

105 enfants primaires inscrits au Nap, 40 en maternelle.

En plus des trois Atsem, sept animateurs prennent en charge les enfants chaque jour. Animateurs qui sont soit issus des associations, soit des auto entrepreneurs qualifiés, des enseignants en activité ou retraités.

Trois jours d'activités par semaine sur trente-trois semaines.

Coût pour la commune environ 25 000 €, 50 € par enfants sont reversés par l'État. Reste donc à charge de la commune 16 000 €.

Cette année encore la gratuité aux familles a été maintenue.

À retenir

Les activités Nap se terminent le jeudi 29 juin 2017.

Après cette date, il faudra penser à inscrire vos enfants à la garderie dès 15 h 45 si vous en avez besoin, garderie qui sera, nous vous le rappelons, payante au tarif habituel.

Certains animateurs présenteront leur travail lors de **la Fête de fin d'année de l'école le 24 juin 2017.**

Informations

Afin d'établir un bilan plus complet de ces activités nous ferons parvenir aux parents d'élèves un questionnaire pour recueillir leur avis.

Nadine Campione, adjointe aux affaires scolaires

Lutte contre LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE À L'ÉCOLE !



La municipalité, avec le support de la communauté d'agglomération du Pays vironnais (CAPV) et la collaboration des enseignants, du personnel communal et du fournisseur Trait'Alpes, a lancé le projet de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Une première campagne de pesée en mai permettra d'élaborer un plan d'actions à la cantine d'ici fin 2017. Des affiches seront réalisées par les enfants pour communiquer sur les résultats de ces actions.

Un compostage sera par ailleurs mis en place dans les Jardins de la curiosité partagée, alimenté par les déchets alimentaires de la cantine. Ce lieu sera ainsi enrichi d'un nouvel atout pédagogique et permettra aux jardiniers d'utiliser du compost "made in Bilieu" !



L'OPÉRATION PÉDIBUS CONTINUE



Le relais organisationnel du Pedibus passe des élus à une équipe de parents motivés.

Avec la reprise des beaux jours, une journée par mois (avril, mai, juin) favorise le trajet domicile-école à pied. Une façon de se déplacer autrement, et qui plait visiblement aux enfants !

Pour information, les "lignes" sont disponibles sur le site internet de la mairie de Bilieu.



QUE DE DÉCOUVERTES À BILIEU !



100^e jour

Depuis la rentrée, les élèves de CP et de CE1 ont un rituel. Chaque matin ils comptent le nombre de jours passés à l'école. Vendredi 17 février, ils ont célébré leur 100^e jour !

Au programme de la journée, des activités ludiques : fabrication de colliers, défis mathématiques, défis littéraires... Et pour finir un grand goûter à partager !

Espaces naturels sensibles

Les CP et les CE1 ont fait deux visites au marais de Chirens. Après avoir appris comment s'était formé le marais, ils ont chassé les petites bêtes ! À l'issue de ces sorties ils iront découvrir la mare des Jardins de la curiosité partagée.

Les CE2 et les CM1 se sont rendus au col de Porte au mois de mars. Au programme construction d'igloos et promenade en raquettes à la recherche d'indices de vie des animaux de la montagne.

Semaine Tous Créateurs

Les CP, CE1 et CE2 participent à la semaine Tous Créateurs. Ils montreront les créations réalisées avec l'aide de Sylvie Guillermin sur la scène du Grand Angle de Voiron le 1^{er} juin 2017.



Voiron Jazz Festival

Dans le cadre de Voiron Jazz Festival, nous avons accueilli le groupe Zelectra. Habituellement composé de trois filles, elles n'étaient que deux ce jour là (la troisième, joueuse de divers instruments à vent s'est blessée). Elles sont venues accompagnées d'un batteur. Tous les élèves (188) de la PS au CM2 ont eu la chance de les écouter.

CENTRE AÉRÉ

L'accueil de loisirs ouvre ses portes pour les vacances d'été sur la commune de Charavines,

du 10 juillet au 4 août 2017

Le dossier d'inscription et les tarifs sont disponibles sur le site internet de la mairie de Charavines.

Nous rappelons qu'une aide du CCAS de Bilieu est apportée aux familles.



...municipal...

CCAS

Le CCAS multiplie les actions pour rassembler des fonds en vue d'aider les personnes en difficulté et contribuer au lien social, en offrant par exemple les colis de Noël pour les anciens.

En mars dernier, *L'Avare* de Molière, jouée gracieusement par la compagnie théâtrale de La Récréation de Chirens, a remporté un vif succès devant un public

nombreux, réuni à l'Espace Chartreuse. C'était aussi l'occasion d'offrir un moment de convivialité et culturel accessible à tous.

Le 1^{er} mai, bravant les averses, les membres du CCAS, élus et citoyens, ont proposé à l'entrée du pucier du Sou des Écoles, des plans de légumes, aromates et fleurs. L'occasion pour tout un chacun de préparer le jardin, les pots de fleurs... en faisant une bonne action !

En juin aura lieu le Repas des anciens, organisé par le CCAS. Un moment convivial et de partage avec une animation...

Vous l'aurez compris, on ne chôme pas, au CCAS !

Nadine Campione, 1^{ère} adjointe, présidente du CCAS

MAISON DES ASSOCIATIONS

Le projet de Maison des associations verra donc le jour, probablement à l'automne 2017.

Dès que la décision a été prise, après un accord commun entre la municipalité et les associations, les services techniques de la commune ont entrepris les premiers gros travaux nécessaires à la mise à disposition du local à l'étage de la Maison Monin située au centre du village.

Afin que les futurs utilisateurs de ce lieu puissent s'organiser et disposer d'espaces pour stocker de la documentation et réaliser quelques tâches administratives courantes, ceux-ci sont à la recherche de placards, étagères, tables, chaises et ordinateurs....

Si vous souhaitez renouveler ou vous débarrasser de ce type de mobilier dans les six mois à venir, alors n'hésitez pas à vous adresser à la mairie et à en faire part aux responsables de l'actuel Comité de liaison des associations.

L'ensemble des associations vous en remercie d'avance.

Renseignements
Frédérique MOREL, comité de liaison
fredo.morel@sfr.fr
Thierry CASEL, adjoint vie associative
thierry.casel@gmail.com

L'INTERCOMMUNALITÉ

Les quatre communes du tour du lac et Chirens se mobilisent pour vous proposer des événements culturels et sportifs variés !

LAC CULTURE

Les arts sont à la fête : danse, théâtre, lectures, chant, cirque...

Pour tous les goûts, pour tous les âges, dans des lieux variés, près de chez vous !

Alors laissez-vous tenter !!!

Journée Intercommunale du Sport

Petits et grands, venez pratiquer, découvrir des sports variés allant de la voile à l'équitation, du football à l'escalade et bien d'autres encore ! Une pratique encadrée et gratuite.

Paladru, le 20 mai.

Forum des associations

Pour la troisième année consécutive, ne ratez pas le Forum des associations.

L'occasion de découvrir l'offre très riche du tour du lac et de vous inscrire à une activité sportive ou culturelle.

Les associations répondent présentes à ce rendez-vous annuel, organisé cette année à

Montferrat, le 9 septembre.



VOIE VERTE dernier tronçon !

Depuis quelques semaines, l'ultime partie de la voie verte reliant Paladru à Charavines est en chantier sur notre commune. Le Conseil départemental et la CAPV financent ce projet, fortement plébiscité par la population locale et touristique, à en croire la fréquentation de ce cheminement doux. Encore un peu de patience, jusqu'à fin juin, avant de profiter pleinement de cette voie. Une animation autour du vélo sera proposée le 1^{er} juillet sur les communes de Biliu et Montferrat. Alors bonnes balades à pied, à vélo, en rollers...

communauté
de communes



zoom sur

TOUS EN SELLE !

Venez pédaler pour cette deuxième édition du Mois du Vélo !

Cette année, les animations vélo s'arrêtent autour du lac de Paladru, à Biliu et Montferrat.

Samedi 1^{er} juillet de 9 h à 14 h.

De nombreuses animations, ouvertes à tous, sont proposées pour fêter le vélo et découvrir la voie verte.

- **Découvrez le Vélo à Assistance Électrique (VAE)** et participez à une balade de 20 minutes pour tester les performances du VAE. Un départ est programmé toutes les 30 min. avec le prêt d'un VAE (selon disponibilité). Animation gratuite pour les adultes, mais **inscription en ligne conseillée sur www.paysvoironnais.com, rubrique Mobilités et vélo.**

- **Participez à la "chasses aux énigmes"**. Avec votre carte de jeux, découvrez, seul ou en famille, la voie verte et ses trésors (lots à gagner), questions à trou, selfies...

- **Customisez votre vélo au stand créatif !**

- **Testez vos connaissances** sur le vélo, sa sécurité et la réglementation autour d'une table de jeux.

En + : sur le parcours trois points de **petite restauration** seront présents.

Les parkings sont à votre disposition le long de la voie verte, éviter de vous garer sur les bas coté !

Le Mois du Vélo est un partenariat entre les mairies de Biliu, de Montferrat et le Pays Voironnais.



associations

De nouveaux projets pour

LE COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage s'est engagé dans de nouveaux projets pour la présente année et, nous l'espérons, pour les années suivantes.

Notre amitié avec le village de Ghiffa sur les bords du Lac Majeur s'est trouvée renforcée grâce aux initiatives prises par les maires respectifs des deux villages : Jean-Yves Penet et Mattéo Lanino. Ils ont décidé en janvier dernier en lien étroit avec les deux comités d'organiser un séjour à Ghiffa pendant la trêve pascale. Graziela Bertona, notre nouvelle correspondante italienne s'est dévouée sans compter pour concocter à une quinzaine de Billantins un programme de choix : visite du typique village viticole de Ghemme et du Sanctuaire de Boletto, avec une magnifique vue sur le Lac d'Orta et découverte du village médiéval de Candelo. Le dimanche, la municipalité a offert un apéritif sur les bords du Lac Majeur, à proximité de l'église de Ghiffa, puis déjeuner extraordinaire, tant par l'ambiance que par les mets proposés dans une auberge pittoresque du village de Scarenno. Tous les participants étaient ravis de ce court mais intense séjour. Deux enfants du groupe des NAP, atelier initiation à l'italien, animé par notre ami bénévole Michel Magnin-Robin, participaient à leur grande joie avec leur maman à ce voyage...

Les responsables des deux villages, convinrent que le 14 octobre prochain, nos amis de Ghiffa, viendraient à leur tour nous rendre visite. Les deux comités confirment leur volonté de rassembler les anciens participants devenus maintenant des amis et les nouveaux qui le deviendront assurément. De plus, avec l'établissement d'une coopération avec le Comité de Jumelage des villages du Lac de Paladru, ce soir là, dans la salle Pallas de Paladru, une magnifique soirée sera donnée en hommage à Barbara, avec Marie Claude Doucet qui interprètera ses plus belles chansons.

Voilà les nouveaux projets qui occupent bien les bénévoles. Souhaitons qu'ils puissent être rejoints par de nouveaux adhérents à qui il sera réservé le meilleur accueil bien évidemment.



Fin de saison très intense LE TENNIS CLUB DU LAC

Le championnat de printemps sénior par équipe se termine avec des fortunes diverses pour les trois équipes féminines et cinq équipes masculines qui ont défendu les couleurs du club sur les courts du département en se maintenant dans leurs catégories respectives.

Aujourd'hui place aux différents tournois organisés par le TCLac et qui verront s'affronter en mai les "séniors plus" locaux, puis en juin et juillet, les meilleurs joueurs jeunes et adultes régionaux qui prennent toujours autant de plaisir à évoluer dans le cadre champêtre des différents courts de tennis du tour du lac. Nous vous attendons nombreux autour des courts pour assister à des rencontres de haut niveau. Parallèlement à ces compétitions le bureau du TCLac sera présent à la journée des associations qui se déroulera le samedi 20 mai à Paladru. À cette occasion, **nous présenterons les nouvelles infrastructures du TCL qui se verra doté de deux courts couverts dès la prochaine saison sur le site de Le Pin, Villages du Lac de Paladru.** Soucieux de développer le sport tennis pour tous tout au long de l'année, le TCLac s'engage dans une politique d'attractivité en proposant pour cette fin de saison 2017 une licence découverte à tarif préférentiel pour les adultes, leur permettant un accès sur l'ensemble des courts du club pour découvrir la pratique du tennis, encadré par les moniteurs du club et donnant lieu à un abonnement 2017/2018 à tarif réduit.

Pour clore la saison de l'école de tennis, la kermesse annuelle se déroulera le 10 juin sur le site de Charavines. Diverses animations seront proposées et les récompenses attribuées aux élèves. À cette occasion, le bureau du TCLac invite tous les jeunes intéressés par la pratique du tennis à venir à cette manifestation à vocation familiale.



La kermesse annuelle se déroulera le 10 juin sur le site de Charavines.

TCLac
www.tennisclubdulac.com

FOOT Retour du tournoi Inter-Hameau

Samedi 17 juin à partir de 9h30.

Après de nombreuses années d'arrêt, le FC Biliu organise à nouveau le tournoi.

Un tournoi de foot ouvert à tous les Billantin(e)s et leurs ami(e)s.

Petites nouveautés

Le but d'une fille compte double.

Activité découverte du tir-à-l'arc parallèle du tournoi.

Et bien sûr, barbecue, buvette, musique et bonne humeur !



FC Biliu
Inscrivez vos équipes
fcbiliu1973@gmail.com
06 33 16 84 37

Stage en Optimist
Découverte du patrimoine en baleinière

YCGC
www.ycgc.org
webmaster@ycgc.org
04 76 67 47 13

LE YACHT CLUB 2017

Début mars, les bénévoles du Yacht Club se sont mobilisés pour la réouverture de la base après l'hiver.

À noter un travail important de mise en accessibilité du ponton pour mieux accueillir les porteurs de handicaps.

Les entraînements sportifs voile et kayak ont repris tous les samedis. La base est prête pour vous accueillir, voir toutes les activités sur www.ycgc.org !

Activités et calendrier des événements

• 31 mai, Journée Handilac à Paladru

Découverte de la navigation dédiée aux porteurs de handicap.

• 18 juin, Fête du Nautisme

Découverte gratuite de la voile, du kayak et du paddle.

• Tous les samedis

Entraînements sportifs voile et kayak.

• Tous les week-ends en mai/juin, tous les jours en juillet/août

Location voile, kayak et paddle.

• Toutes les semaines de juillet/août

Stages voile et kayak de 5 jours.

• Sur demande, organisation de journées sur mesure pour les groupes, détente, sport, handicap, patrimoine.



ASSOCIATION REGARDS BILLANTINS

Qui sommes-nous ?

Une association Billantine qui se donne comme objectif de maintenir un cadre de vie agréable dans notre village en respectant les espaces naturels.

Une association qui veut aussi créer une vie dans notre village en organisant des manifestations conviviales.

Et toute l'année, le site des Jardins de la curiosité partagée, ouvert à tous, jardiniers, promeneurs et public scolaire.

Ce site devient jardin pédagogique à l'occasion d'activités en lien avec les compétences exigées par l'Éducation nationale.

ENEZ NOUS REJOINDRE !

Si vous souhaitez adhérer à notre association, vous pouvez envoyer votre cotisation de 12€ ainsi que vos adresses postale et/ou mail.



Concours de pétanque
le samedi 22 juillet
Randonnée pédestre
le 1^{er} octobre
Soirée mondée
le samedi 25 novembre

Regards Billantins
42 montée de la Revatière
38850 BILIEU

Participez au projet innovant DU CANI-PARC

- Si vous n'avez pas le temps – parfois ! – de faire une grande balade avec votre chien
- Si vous avez peur de le lâcher dans la nature (en période de chasse par exemple)
- Si vous le confiez à vos voisins, amis ou pet-sitter en votre absence
- Si vous voulez prendre des cours collectifs d'éducation... au bord d'un lac magnifique !

Alors ce projet est pour vous !

L'association Les Chiens du Lac Bleu avance à grand pas dans son projet de création d'un parc de détente canin. Grâce à la municipalité de Biliu qui soutient ce projet innovant en mettant à disposition un terrain au bord du lac, et en concertation avec le Pays Voironnais, l'association pourra bientôt offrir à tous les habitants du tour du lac un espace entièrement sécurisé pour libérer et socialiser leurs chiens.

Ce projet est financé totalement par l'association : aménagement (grillage, piquets, panneaux de signalisation...) et frais liés à l'entretien de ce parc.

C'est pour cela qu'une campagne de financement participatif est lancée sur le site HelloAsso.

Au delà du financement, l'association aura aussi besoin de bonnes volontés pour réaliser ses travaux d'aménagement. Alors, place à la solidarité !

Renseignements
www.helloasso.fr,
puis tapez "un espace de liberté
pour nos chiens"
dans le champ de recherche
ou
chiensdulacbleu@orange.fr

ARTS MOUVEMENT EXPRESSIVITÉ et SPORT PLEIN AIR CHARAVINES

Ces deux associations du tour du lac de Paladru organisent, en partenariat, **Peintres In Situ, Voir Peindre** à la base du SPAC à Charavines.

Dimanche 25 juin 2017 de 10h à 18h,

Une dizaine de peintres de l'association AME de Biliu aux crayons, pinceaux, huile ou aquarelle, donneront de belles couleurs au lac de Paladru. Une exposition de leurs œuvres sera présentée.

Deux tableaux seront offerts suite à une loterie gratuite.

Vous y serez accueilli avec beaucoup de plaisir.

UN CAFÉ ASSOCIATIF À BILIEU ?

Voulez- vous donner votre avis ?



Participez à cette réflexion en nous écrivant à cafeassociatifbilieu@gmail.com.

Nous vous enverrons le petit questionnaire et vous informerons des avancées du projet avant la réunion publique d'information prévue au début de l'automne.

Le conseil citoyen de Biliu

Amicale des DONNEURS DE SANG du Lac Bleu

Dimanche 23 juillet, animation sur le marché de Charavines.

Lundi 24 juillet, collecte à Charavines de 9h à 12h et de 17h à 20h.

habitants

UNE CENTRALE SOLAIRE CITOYENNE À BILIEU



Le projet de centrale solaire citoyen sur le toit de l'école continue son chemin. De nouveaux Billantins se sont joints au collectif de départ, vous aussi vous êtes intéressés, des bulletins de souscription sont disponibles en mairie, ou téléchargeables sur le site de Buxia.

Une réunion publique aura lieu le
Vendredi 16 juin à 19h30 à la salle Vercors.

Contacts

Mairie de Billeu
jean-yves penet - 04 76 06 62 41
mairie.billeu@paysvoironnais.com
Citoyens
projetsolairebilleu@gmail.com
Buxia
contact@buxia-energies.fr
www.buxia-energies.fr

ESTHÉTICIENNE

À partir de juin, Yvane Durand, esthéticienne à Billeu, vous accueillera dans ses nouveaux locaux, situés dans la maison en face de la mairie.

Contact : 06 12 60 83 42

culture

LA GRANGE DÎMIÈRE

Une programmation riche et variée pour 2017



LE FESTIVAL LES NUITS HORS LA GRANGE

Les arts du cirque seront à l'honneur les trois premiers jours d'août. Pour l'occasion, les compagnies *Un de ces 4*, *Vibration visuelle* et *Du fil à retordre* planteront le chapiteau dans le verger de la Grange, pour trois soirées uniques et gratuites, à partir de 20h.

Les Passagers en profiteront pour vous hypnotiser avec... leur cabine téléphonique sonore. Au programme ? Des micros récits qui questionnent les modes de vie et d'habitat.

La roulotte de Mets d'In Voiron sera là pour vous restaurer, avec ses plats maisons, cuisinés avec des produits locaux et de saison.

BALADES CONTÉES ET VISITES GUIDÉES

Forte de son histoire passée, la Grange est un vecteur d'histoire ; Grâce à Claudie Rajon (conteuse) et Steve Vachet (guide conférencier), partez à la découverte du site de la Grange Dîmière et des autres dépendances des moines Chartreux à Moirans ou encore à Notre-Dame de Chalais. Dans le cadre de l'année Lesdiguères, le public pourra aussi découvrir les incursions du duc en Dauphiné.

Le 21 décembre, venez randonner au cœur du désert de l'ancienne Chartreuse de la Sylve Bénite pour découvrir les paysages hivernaux comme vous ne les avez jamais vu !

MUSIQUE

Jean-Paul Autin et Alfred Spirli, Droplet airlines ou encore Michel Gillot et Didier Petit vont faire valser la Grange aux rythmes de leurs compositions musicales. Des spectacles gratuits, pour petits et grands.

Contact presse, Emilie Wadelle emilie.wadelle@paysvoironnais.com
04 76 93 16 99 ou 04 76 55 64 15
Informations : www.grangedimiere.com (Plaquette à télécharger)
La Grange Dîmière Route de la Grange Dîmière 38730 Le Pin

ATELIERS DE CÉRAMIQUES

Boîtes émaillées, céramiques écrites ou encore sphères en raku nu,... Autant d'ouvrages à réaliser pour apprivoiser le travail de la terre et comprendre les pièces exposées par Christian Faillat. Des temps dédiés aux petits et aux grands, dans la limite des places disponibles et sur réservations.

L'ART DANS LA GRANGE

Deux expositions créées pour l'occasion

Le second niveau offre un espace grandiose et chaleureux sous des poutres anciennes, qui permettent de mettre en valeur les pièces d'artistes contemporains. Christian Faillat (céramiste bourguignon) et BLUX (architecte et designer grenoblois) seront mis à l'honneur, en proposant des pièces uniques. Le premier s'est inspiré de l'histoire de la grange pour imaginer des contenants qui s'accumulent au sol. Le second joue avec la lumière qui se dégage de toute part en installant des modules lumineux.

L'entrée est gratuite et des animations en lien avec le travail des artistes seront proposées toute la saison, avec des ateliers de création de céramiques et des ateliers artistiques.

www.gueraud-pinet-paysagiste.fr

GUERAUD-PINET
PAYSAGISTE-TERRASSEMENT-VRD

06 88 33 27 83

Pascal GUERAUD-PINET
38850 BILIEU
Tél/Fax: 04 76 55 75 91
Mail: contact@gueraud-pinet-paysagiste.fr

ADC TAXIS
TAXI DE BILIEU - CHARAVINES - PONT DE BEAUVOISIN - SAINT GEOIRE EN VALDAINE

04 76 55 77 55

Philippe MARTINEZ
ADC TAXIS
33, Impasse du clos des aigles 38850 BILIEU
taxisadc@wanadoo.fr
04 76 55 77 55

fg services

Fabien Garriga
06 75 66 56 60

716 route du Vieux Moulin
38850 BILIEU
T. 04 76 55 29 96
fgservices@orange.fr

- électricité générale neuf et rénovation
- dépannages
- antenne et parabole
- alarme et protection
- automatisme de portail
- réseau informatique
- chauffage électrique et EnR

BILIEU SAFTI ISÈRE

Vos conseillers de proximité en Immobilier

Sandrine CREBIER
Tél: 06 95 53 82 39

Tour du Lac de Paladru
Benoît LE LANN
Tél: 06 95 69 69 93

www.safti.fr Ça le fait !

TAILLES ET SOINS DES ARBRES

KANOPEE
ELAGAGE-ABATTAGE

Bertrand BARJON
Arboriste-grimpeur
06 66 15 96 18
09 53 76 50 36

38850 Billeu
contact@kanopee-elagage.fr
www.kanopee-elagage.fr

claudie do
architecte dplg | designer

CONSTRUCTION
RÉHABILITATION
EXTENSION
AMÉNAGEMENT

193 montée de Revatière
38850 Billeu
T. 06 77 28 16 99
claudie.do@wanadoo.fr

- Conseils & Étude
- Conception
- Permis de construire
- Suivi des travaux

AR AGNÈS ET ROLLAND MOUREY

ExclusiveTransport
Transport privé / Taxi / Colis

06 81 73 61 52
ADS Voiron, Massieu, St Martin d'Uriage

SARL B.M.D.
BILIEU

Daniel BOUTEILLON
bmd2@free.fr

Maçonnerie Générale
06 84 50 06 38